

Présentation du Collège Romand de Médecine d'Urgence COROMU

*Dr Vincent Della Santa
Représentant Neuchâtel-Jura
Bureau du COROMU
DCU-HNE*

Le 23 novembre 1990, l'assemblée constituante de l'association suisse de médecine d'urgence (« Vereinigung Schweizer Notärzte » ou VSN) s'est tenue, suite au troisième cours pour médecins d'urgence organisé au centre de formation de la Croix-Rouge Suisse (CRS) à Nottwil. Les urgentistes de même que tous les médecins, personnes et institutions soutenant les objectifs de la VSN ont ainsi été regroupés dans une association statutairement constituée.

Lors de la 5^e assemblée ordinaire des membres du 11 mars 1995 à Berne, la première pierre a été posée pour transformer la VSN en une société de médecine. Après consultation des membres, la société a été rebaptisée et, depuis le 1^{er} juillet 1995, se nomme la **Société Suisse de Médecine d'Urgence et de Sauvetage (SSMUS)**.

En juin 1999, la Chambre médicale de la FMH réunie à Berne a approuvé l'attestation de formation complémentaire de médecine d'urgence SSMUS pour la **médecine pré-hospitalière**. Cette dernière, entrée en vigueur que dès le 1^{er} janvier 2000, a été suivie par l'approbation du programme de formation **en médecine d'urgence intra-hospitalière** lors de l'assemblée des membres de la SSMUS en 2005.

Finalement ce n'est qu'en juillet 2009 que la FMH a approuvé et mis en vigueur l'attestation de formation complémentaire en médecine d'urgence hospitalière, faisant de cette dernière une sous-spécialité à part entière. Cette sous-spécialité deviendra dès lors accessible aux spécialistes en médecine interne, médecine générale, médecine intensive, anesthésie et chirurgie.

Deux tendances se sont dessinées en Suisse depuis cette décision historique. D'une part les centres romands reconnus par la SSMUS pour la formation de médecine d'urgence (Genève, Lausanne, Sion, Fribourg, Neuchâtel) ainsi que nos col-

lègues tessinois et bâlois qui prônent une filière de formation organisée afin d'avoir une certaine unité dans la formation et les prises en charge en médecine d'urgence. D'autre part la plupart des centres suisses alémaniques qui pour l'instant laisse le libre choix de formation aux candidats en vue de la première session d'examens qui devrait avoir lieu fin 2011.

Fort de l'envie de travailler ensemble et constatant la présence d'une certaine unité de pensée (et non pas une pensée unique!), le **Collège romand de médecine d'urgence (COROMU)** a été fondé à Neuchâtel lors de la 8^e journée romande de médecine d'urgence en juin 2009.

Les deux buts principaux du COROMU sont:

- l'organisation de la formation des médecins en vue de l'obtention de l'AFC (Attestation de formation continue) de médecine d'urgence;
- la mise au point de recommandations pour la pratique clinique (RPC) applicables dans les services d'urgences suisse romands.

Afin de travailler de manière efficace un « bureau exécutif » constitué d'un représentant par centre hospitalier concerné est chargé de mettre en application ces deux buts principaux.

Partant des recommandations de la SSMUS, il a été décidé que la formation durerait deux ans, dans deux hôpitaux différents (un hôpital universitaire + un hôpital régional) répartie en dix-huit mois de formation en médecine d'urgences intra-hospitalières et six mois en urgences extra-hospitalières. Les différents centres disposeront chacun de une à deux places dédiées aux futurs urgentistes qui seront formés conformément aux objectifs d'apprentissages précis, un logbook pour les gestes techniques, le tout dans une ambiance de polyvalence médico-chirurgicale. De plus, une vingtaine de modules de formation (une journée par mois environ) égaieront les deux ans de formations avec un accent mis sur des



spécificités d'urgentistes comme le travail en équipe, le leadership en salle de déchocage ou la gestion du flux par exemple.

Le but avoué de cette formation est, à terme, de pouvoir bénéficier d'une relève dans l'encadrement de nos services d'urgences ainsi que de l'expérience de collègues ayant d'autres centres d'intérêt mais prêts à travailler à temps partiel dans nos services comme superviseurs.

Lorsque j'ai commencé ma formation de chirurgie dans les années quatre-vingt-dix, un professeur de médecine m'avait prédit que la médecine d'urgence n'existerait jamais en Suisse (pas assez de volume, trop petit pays!). En 2009, la naissance de cette sous-spécialité dans notre pays montre que nous ne sommes pas à l'abri des tendances mondiales et quoi que nous pensions la prédiction en médecine est un exercice plus que périlleux.

Dès la naissance de la médecine d'urgence en Suisse et les débuts de son évolution et à ce jour, Neuchâtel a été parmi les pionniers de cette discipline et continue à participer activement au développement de cette sous-spécialité avec notamment la création du premier Département cantonal de médecine d'urgence romand.

**Visitez
le site
de la SNM :**

www.snm.ch